

Pour diffusion immédiate

COMMUNIQUÉ

Le développement du parc industriel numéro 2 de Saint-Raymond s'est poursuivi en 2020

Saint-Raymond, le 4 février 2021 – Malgré le contexte très particulier qui a prévalu au cours de la dernière année, la Corporation de développement de Saint-Raymond (CDSR) est très satisfaite de la poursuite du développement du parc industriel numéro 2. En effet, 254 616 p.c. de terrains ont été vendus en 2020.

Parmi les acquéreurs, DBM Environnement a réalisé une première phase d'implantation avec la construction d'un centre de traitement d'une superficie de près de 8 000 p.c. DBM Environnement est une entreprise spécialisée dans la cueillette, le transport et la destruction sécuritaire et écologique de déchets biomédicaux, médicaments périmés et autres produits pharmaceutiques. Soulignons par ailleurs Atelier Jules Roberge, qui a construit un bâtiment de 16 000 p.c. au cours de la dernière année, et qui a procédé à l'achat d'une parcelle de terrain additionnelle afin de répondre à ses besoins futurs. Également, Déménagement et Pavage Pat-Boy qui construira son bâtiment au cours de l'été à venir. Enfin, la CDSR tient à souligner avec fierté l'arrivée d'Équipements Paquet dans le parc industriel no 2 qui, avec l'achat du bâtiment du 120 rue de la Défense-Nationale, y opère sur ce site un service d'entretien, de réparations et d'entreposage de véhicules récréatifs.

Ainsi, au cours des trois dernières années, les ventes de terrains ont atteint un niveau record avec plus de 1,2 millions de p.c. de terrains vendus, se traduisant par l'arrivée de 10 nouvelles entreprises, lesquelles ont créé 105 nouveaux emplois directs à la suite de leur implantation.

Évidemment, autre élément de fierté pour la Corporation au cours de la dernière année, c'est la construction de l'incubateur d'entreprises industrielles de Saint-Raymond. C'est mission accomplie avec la création d'un véritable outil de développement régional pour le territoire de la MRC de Portneuf, une infrastructure d'accueil qui vise la création d'emplois et la diversification économique. C'est aussi mission accomplie avec la construction du premier bâtiment industriel au Québec et donc, du premier incubateur industriel au Québec à être construit en bois d'ingénierie de type LVL (bois de placage stratifié) en mode architectural apparent, ce qui contribue à créer un milieu de vie chaleureux et agréable pour ses occupants.

«Je suis à nouveau très satisfait des résultats obtenus, et ce, malgré le contexte économique global découlant de la pandémie. Nous avons eu 3 nouvelles constructions en 2020, ce qui est déjà un résultat fort satisfaisant, mais n'eût été dudit contexte, 2 autres constructions se seraient ajoutées à ce total. Toutefois, ce n'est que partie remise puisque les promoteurs concernés construiront finalement leur bâtiment en 2021, auxquels s'ajouteront bien sûr ceux qui achèteront au cours de la présente année. Et je peux vous dire que 2021 débute en force puisque déjà 2 terrains ont été vendus en janvier et qu'il y a 3 prospects sérieux qui devraient concrétiser leurs achats d'ici au printemps. Ça promet!», a indiqué M. Richard St-Pierre, commissaire industriel.

Selon le maire de Saint-Raymond, M. Daniel Dion, le bilan très positif de la dernière année n'est pas étranger aux efforts soutenus du commissaire industriel, M. Richard St-Pierre : «Toute l'énergie déployée pour le développement du parc porte ses fruits. Conséquence positive du développement accéléré du parc industriel no 2, la Ville a devancé la réalisation de la 2^e phase d'expansion avec la prolongation de la rue des Forces l'automne dernier, sur une distance de plus de 2100 pieds. Ceci rend dès maintenant disponible plus de 802 000 p.c. de terrains additionnels afin de répondre aux besoins d'autres acquéreurs potentiels».

À propos de la Corporation de développement de Saint-Raymond

La Corporation de développement de Saint-Raymond (CDSR) a pour mission de contribuer au développement économique, tant au niveau industriel, commercial que touristique. Son objectif est de mobiliser et d'accompagner les différents intervenants du milieu afin de promouvoir Saint-Raymond et de soutenir ses efforts de diversification économique. En ce sens, la CDSR gère notamment un Fonds d'implantation qui permet de financer la construction d'immeubles locatifs dans le parc industriel numéro 2 de Saint-Raymond à des entreprises admissibles, et ce, conformément à la *Loi sur les immeubles industriels municipaux*.

-30-

Source :

Richard St-Pierre, commissaire industriel
Corporation de développement de Saint-Raymond
richard.stpierre@villesaintraymond.com
418 808-8081